



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 2488

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Gorges, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Pierre Gorges. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Alors que vous allez présenter demain en conseil des ministres le projet de loi de finances pour 2011, il est primordial d'apporter à nos concitoyens les moyens de faire face à cette crise économique sans précédent. Les chiffres le montrent : notre stratégie économique nous permet de mieux résister à la crise que nos partenaires. Plus de deux ans après le discours de Toulon, où le Président de la République avait pris des engagements forts devant les Français pour lutter contre la crise, un constat s'impose : tous les engagements ont été tenus. Le Gouvernement a affronté la crise de façon méthodique, rapide et efficace. Il a assuré le financement de l'économie grâce au plan bancaire et au dispositif de soutien au crédit. Il a mis en oeuvre un plan de relance fondé sur l'investissement pour soutenir l'activité et préparer l'avenir.

M. Pierre Gosnat. Quatre millions de chômeurs !

M. Jean-Pierre Gorges. Il a pris des mesures massives pour protéger l'emploi des Français tout en soutenant le pouvoir d'achat des plus modestes. Je souhaite également saluer la lucidité du Gouvernement et de la majorité qui n'ont pas cédé aux pressions socialistes tendant à augmenter les prélèvements sociaux et les impôts. Cela a permis de maintenir un haut niveau de consommation des ménages, gage d'une durabilité réelle de la croissance.

Madame la ministre, vous l'avez dit ce week-end, l'économie française devrait progresser d'au moins 1,5 % en 2010 et de 2 % en 2011. Il s'agit d'une reprise nette. Nous devons continuer dans ce sens en réduisant notamment notre dette publique. Pouvez-vous réaffirmer l'engagement du Gouvernement dans la mise en oeuvre de réformes structurelles pour combattre cette crise économique ?

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

M. Patrick Roy. Et du chômage ! (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur le député Jean-Pierre Gorges, après une crise sans précédent, la France est dorénavant entrée dans l'après-crise. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Les résultats sont là. Au deuxième trimestre 2010, la croissance a atteint un rythme de 0,7 %, c'est-à-dire, en rythme annualisé, 2,5 %. Les trois moteurs de l'économie - l'investissement des entreprises, qui augmente de 1,1 %, la consommation des ménages, qui croît de 0,3 %, l'exportation, qui augmente de 2,8 % - contribuent tous à sa relance.

Ceux qui, à gauche, le 13 août 2009, prédisaient qu'une récession menaçait pour 2010 se sont trompés. La politique de relance menée sous l'autorité du Premier ministre et du Président de la République a porté ses fruits.

M. Roland Muzeau. Parlez-en aux chômeurs !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. La politique économique dont nous allons débattre ici même dans le cadre de la discussion budgétaire reposera essentiellement sur deux piliers. Le premier est la réduction du déficit. Le déficit était légitime, nous devons l'engager pour relancer la machine économique. Dorénavant, en période de reprise, nous devons le réduire. Le choix déterminé du Gouvernement, c'est de réduire la dépense

publique et non pas, comme vous le suggérez parfois, d'augmenter les prélèvements obligatoires. La France a le plus fort taux de prélèvements obligatoires de toute l'Europe. (" C'est faux ! " sur les bancs du groupe SRC.) Cela suffit. Il ne faut pas augmenter les impôts et les charges. C'est donc la dépense publique que nous allons viser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Le second pilier, c'est la restauration de la compétitivité des entreprises. Pour ce faire, nous allons encourager l'augmentation du volume de travail, renforcer l'innovation des entreprises - des dispositions seront prévues dans le projet de loi de finances pour soutenir l'effort d'investissement.

De la même manière, avec le plan Campus, avec les grands investissements dans l'enseignement supérieur, nous allons relancer la compétitivité des entreprises.

Telle est la politique économique déterminée que nous mènerons ensemble. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2488

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 septembre 2010